



**HAL**  
open science

# LA GEOGRAPHIE DE LA POPULATION DE LA FRANCE

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. LA GEOGRAPHIE DE LA POPULATION DE LA FRANCE. Revue Défense Nationale, 1992, pp.87-97. <halshs-01527299>

**HAL Id: halshs-01527299**

**<https://shs.hal.science/halshs-01527299v1>**

Submitted on 24 May 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# La géographie de la population de la France

Gérard-François DUMONT

***Nous sommes spectateurs de phénomènes dits de « population » : désertification des campagnes, urbanisation forcenée, extension des banlieues, avec toutes les difficultés de société que cela entraîne. M. Gérard-François Dumont, professeur à l'université de Paris Sorbonne, directeur adjoint de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement, nous présente, dans les pages qui suivent, une géographie de la population métropolitaine telle qu'il a pu l'analyser à la lumière du recensement de 1990. Ces constatations sont fort intéressantes, car elles apportent des précisions quantitatives utiles à méditer, et qui devraient susciter des prises de décisions pour l'avenir.***

**D**es continuités et des changements : tels sont les enseignements des résultats du recensement de mars 1990. Les phénomènes démographiques relèvent d'une logique de longue durée. Il n'est donc pas étonnant que la géographie de la population de la France, en 1990, traduise des tendances attendues compte tenu des données enregistrées précédemment. Trois d'entre elles méritent d'être notées. Néanmoins, le recensement montre une triple évolution qui, même si elle n'est pas surprenante, fait ressortir des caractéristiques nouvelles dans l'évolution de la population.

Soulignons que les chiffres évoqués ci-dessous, comme la presque totalité des données généralement publiées, concernent exclusivement la France métropolitaine.

## SIX CARACTÉRISTIQUES

### Trois prolongements de tendance

L'augmentation de la population de la France, la proportion de plus en plus élevée de la population urbaine et les migrations internes, phénomènes constatés entre les recensements de 1982 et de 1990, sont conformes à l'évolution enregistrée entre ceux de 1975 et de 1982.

### *Les causes de l'augmentation de la population*

Alors que la fécondité est passée en 1974 en dessous du taux de remplacement des générations (qui est de 2,1 enfants par femme dans un pays à haut état sanitaire comme la France <sup>(1)</sup>), et reste faible, sans toutefois atteindre les bas niveaux de l'Italie ou de l'Espagne, la population continue de progresser, puisque le nombre des habitants de la métropole passe de 54,335 millions lors du recensement de 1982 à 56,615 millions en mars 1990, soit une augmentation de 4,19 % en huit ans. Cette évolution pourrait paraître surprenante. Elle résulte en réalité de trois phénomènes : l'effet d'inertie ou les spécificités de la structure contemporaine de la population de la France, celui d'allongement de la vie et celui de migration.

L'effet d'inertie, ou de vitesse acquise, explique que l'excédent naturel (écart entre les naissances et les décès) soit relativement élevé par le jeu d'un double facteur. Le premier est que la natalité est encore relativement importante malgré la faible fécondité, car dans la composition de la population les générations en âge de procréer sont encore relativement nombreuses. Le second est que la mortalité est limitée, car les générations correspondantes sont peu nombreuses ; le déficit des naissances correspondant à la guerre de 1914-1918 minore l'effectif des personnes âgées. Ainsi, la structure de la population contribue à dégager, par effet d'inertie, un solde positif entre les naissances et les décès.

---

(1) Voir l'explication technique dans *La France ridée*, par Gérard-François Dumont et alii ; Hachette, collection Pluriel, 1986.

Cet effet est renforcé par une amélioration continue, la poursuite de l'augmentation de la durée de vie, c'est l'effet d'allongement de la vie. L'espérance de vie à la naissance s'est accrue de deux ans entre les recensements de 1982 et de 1990, soit de 2,67 % représentant en moyenne un trimestre par an.

Quant à l'effet migratoire, il dégage un solde positif qui contribue à l'augmentation de la population. Malheureusement, l'évaluation de ce phénomène est difficile à apprécier, car la qualité des outils de mesure et des données est limitée.

### ***La véritable population rurale de plus en plus minoritaire***

La définition courante utilisée en France, qui est de plus en plus inopérante, inclut dans la population rurale les personnes recensées dans les communes de « moins de 2 000 habitants agglomérées au chef-lieu ». Cette population était largement majoritaire au XIX<sup>e</sup> siècle : elle formait les trois quarts de la population en 1845 (75,6 %), plus des deux tiers en 1872 (68,9 %) et encore près de la moitié en 1931 (49,2 %). Puis elle diminue rapidement : un grand tiers en 1962 (36,6 %), un grand quart en 1954 (28,6 %), en 1975 (27 %), en 1982 (26,6 % soit 14 459 572 habitants sur 54 334 871), et en 1990 (27,07 %, soit 15,5 millions d'habitants sur 56,6 millions).

Un phénomène de périurbanisation s'est renforcé de 1982 à 1990. Les communes situées à la périphérie des agglomérations et donc aux franges de l'espace urbain et de l'espace rural deviennent plus peuplées, sous l'effet conjugué de migrations, à la fois du monde rural, du centre des villes ou de leur première couronne vers ce que l'on peut appeler les grandes banlieues.

Cette évolution, qui ne se constate en France que depuis 1975, est donc récente. L'aménagement urbain français, depuis la ville gallo-romaine jusqu'au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne de 1969, établi sous la direction de Paul Delouvrier, était fondé sur la notion d'entité urbaine concentrée sans large extension spatiale. Au cours des siècles, les murs, signes de l'urbanité, ont été plus ou moins un obstacle à l'extension de la ville, même s'ils sont déplacés à certaines périodes pour permettre l'agrandissement, à l'instar de Paris qui repousse ses remparts pour incorporer les faubourgs formés spontanément.

Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la tradition urbaine de la France se maintient malgré l'industrialisation qui concourt au développement des banlieues. Les cités-jardins, encouragées dans les années 20 par l'office HBM (Habitat bon marché) du département de la Seine (qui recouvre alors les territoires actuels de la ville de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne), comme les grands ensembles des années 60, correspondent à un souci de limiter l'emprise spatiale des habitations, car cet objectif est considéré comme un moyen d'assurer une meilleure maîtrise de la gestion urbaine. Le schéma directeur de 1969 édicte qu'il convient de « prévenir toute extension spatiale de la ville sous forme de tache d'huile ».

Or le phénomène de périurbanisation conduit à distinguer deux types de communes dites « rurales » : celles qui sont entourées d'un tissu rural, et celles dont le développement s'insère dans une agglomération en raison de leur proximité géographique de la ville <sup>(2)</sup>. Ces dernières sont dites situées, pour reprendre le sigle technique d'apparence barbare, en ZPIU (Zone de peuplement industriel et urbain). Même si l'on peut parfois discuter les frontières retenues pour ces zones, il s'agit d'un découpage territorial globalement fiable.

La croissance apparente des communes rurales de 1975 à 1982, phénomène qui ne s'était jamais observé depuis plus d'un siècle, ne peut être interprétée comme un renouveau démographique du monde rural, parce que le tissu proprement dit, hors les ZPIU, a vu sa population diminuer de 0,20 % par an de 1975 à 1982 après les diminutions annuelles de 1,08 % de 1962 à 1968, et de 1,25 % de 1968 à 1975. Il en résulte que ce tissu rural, qui représentait 22,7 % de la population en 1962, a continué de régresser : 21 % en 1962, 19 % en 1975, 18,2 % en 1982, soit moins d'un Français sur cinq, malgré les effets de l'allongement de la vie humaine qui bénéficie davantage au tissu rural comprenant un plus grand nombre de personnes âgées.

La croissance des communes rurales incluses dans une structure urbaine (+ 1,61 % par an de 1975 à 1982, contre + 0,79 % de 1968 à 1975, et + 0,12 % de 1962 à 1968), ne doit

---

(2) Il s'agit de mesurer les taux d'urbanisation en prenant en compte la continuité du bâti. Voir Gérard-François Dumont : *Démographie* ; Dunod, Paris, 1992.

donc pas masquer la réalité d'une diminution de la part du vrai monde rural : elle est peut-être encore plus forte lorsqu'on se rappelle que les insuffisances du recensement sont plus nettes en ville et minorent sans doute de cinq cent mille à un million la population urbaine.

La baisse des communes rurales situées en dehors des ZPIU de 1982 à 1990 n'est pas encore chiffrée, mais les premières données mettent en évidence la poursuite du mouvement de périurbanisation. Par exemple, dans l'agglomération de Nantes, quatre communes du centre enregistrent une évolution négative du solde migratoire apparent dans une proportion supérieure à 3 % ; deux autres communes limitrophes ont une évolution du mouvement migratoire proche de zéro. Par contre, des communes « environnant » le centre de l'agglomération connaissent une augmentation de l'évolution due au mouvement migratoire supérieure à 10 %.

Autre exemple, Toulon : la population de cette commune a diminué de 6,6 % (179 423 à 167 550) ; en revanche, à une exception près, les vingt-trois communes de l'agglomération toulonnaise forment un ensemble dont la population a augmenté de 20 % (254 000 à 306 000 habitants). Si l'on considère des villes moyennes, le résultat est semblable. Ainsi en Mayenne, les deux villes de Mayenne et Laval ne connaissent qu'une légère croissance de leur population ; mais leurs communes périphériques enregistrent une croissance de 10 % ou plus.

Ces quelques exemples se retrouvent dans nombre de départements, confirmant le phénomène de périurbanisation. La conséquence en est une proportion de population rurale s'amenuisant, comme le confirme la poursuite d'une troisième tendance.

### ***La poursuite du « scénario de l'inacceptable »***

Cet intitulé était celui utilisé dans le titre d'une étude publiée en 1970 par le Sesame (système d'étude du schéma d'aménagement de la France) sur une image de notre pays en l'an 2000. Il s'agissait alors de montrer que la métropole pouvait devenir un espace vide d'hommes, ceux-ci se concentrant dans quelques villes intérieures et sur les côtes. Le recensement de 1990 donne l'impression que ce scénario se poursuit : les migrations favorisent

le Sud et le littoral, tandis que la France rurale de l'intérieur se désertifie.

Dans le cas des pays de la Loire, le centre de gravité démographique de la région se déplace vers le sud-ouest, c'est-à-dire vers la côte. C'est dans la Sarthe et la Mayenne rurales que l'on enregistre les plus fortes diminutions de population, supérieures à 10 % dans une quarantaine de communes de chacun de ces départements. Dans le Maine-et-Loire, la dépopulation est particulièrement nette dans le nord-est. En revanche, le littoral vendéen reste fidèle à son image de « Côte d'Azur » des pays de la Loire : environ la moitié des communes du littoral augmentent leur population de plus de 10 %, essentiellement en raison de l'arrivée de nouveaux habitants.

Les migrations profitent également au littoral méditerranéen. Malgré un solde naturel négatif annuel de - 0,12 %, les Alpes-Maritimes enregistrent un accroissement annuel de population de 1,28 %, plus du double de la moyenne nationale de 0,50 %. Le Var est le quatrième département dont la population a augmenté le plus (+ 1,74 % par an de 1982 à 1990), après la Seine-et-Marne (+ 2,43 %) et la Haute-Savoie (+ 1,75 %), département frontière lui aussi. Mais la part de l'excédent naturel est significative en Seine-et-Marne (0,74 %) et en Haute-Savoie (0,66 %), alors qu'elle est négligeable dans le Var (0,17 %). De même, l'Hérault avec 1,46 %, le Gard avec 1,21 %, les Pyrénées-Orientales avec 0,99 %, augmentent dans une proportion égale au moins au double de la moyenne nationale. Dans ces trois départements méditerranéens, c'est l'effet des migrations, et non de l'excédent naturel qui est faible (0,20 % pour l'Hérault, 0,18 % pour le Gard) ou négatif (- 0,09 % pour les Pyrénées-Orientales).

Le cœur de l'espace français se vide. Parmi les dix-neuf départements dont la population diminue (hormis Paris), la lanterne rouge est tenue par la Creuse (- 0,79 % par an), déjà dernière en 1975 et 1982 ; puis viennent l'Allier (- 0,45 %), la Haute-Marne (- 0,43 %) et la Nièvre (- 0,36 %).

Toutes ces évolutions qui affaiblissent la densité de la France rurale, qui densifient les grandes couronnes des agglomérations et les franges de la métropole, accentuent les résultats déjà observés du recensement de 1982. Néanmoins, d'autres données marquent des différences.

### Trois évolutions nouvelles

Comme dans le cas de l'examen des éléments de continuité, c'est à fin de précisions pédagogiques que les trois évolutions nouvelles sont détaillées. En réalité, les caractéristiques citées ne sont pas indépendantes les unes par rapport aux autres : elles se reflètent plutôt les unes dans les autres. Les changements nouveaux concernent la progression de l'Île-de-France et la régression de l'Ouest, le tout étant lié à la disparition du « croissant fertile ».

#### *La remontée de l'Île-de-France*

Du recensement de 1962 à celui de 1982, la tendance générale en Île-de-France a été marquée par une diminution du solde migratoire, dont l'excédent avait fondu pour devenir déficitaire. Chiffré à plus de 60 000 par an de 1962 à 1968, ce solde était descendu à + 16 000 par an de 1968 à 1975, et devenu négatif (- 39 000 par an) de 1975 à 1982 pendant la période correspondant aux effets des deux chocs pétroliers de 1974 et de 1979. Toutefois, cette évolution s'est modifiée, puisque le solde migratoire annuel est désormais évalué à - 7 000 seulement par an de 1982 à 1990, ce qui signifie un infléchissement de tendance par rapport aux vingt années antérieures à 1982. L'évolution économique comme l'absence de résultats de la politique dite d'aménagement du territoire ne sont bien entendu pas étrangères à ce retournement, qui serait encore plus net si l'on ajoutait à l'Île-de-France trois départements fortement liés économiquement à celle-ci : l'Oise, l'Eure et l'Eure-et-Loir.

Le comportement de l'Île-de-France a donc été supérieur à la moyenne nationale, ce qui n'avait pas été le cas pendant la précédente période intercensitaire. L'accroissement naturel de cette région est chiffré à 0,70 % par an de 1982 à 1990, contre 0,50 % pour la métropole, alors qu'il était de 0,28 % par an contre 0,46 % de 1975 à 1982.

#### *La « dépression de l'Ouest »*

De 1975 à 1982, après les trois régions de l'espace Rhône-Alpes-Méditerranée bénéficiant du plus important accroissement naturel, se situaient en quatrième et cinquième position les Pays

de la Loire et la Bretagne. Ces régions avaient un solde migratoire positif relativement élevé et conservaient dans certains départements une fécondité supérieure à la moyenne nationale, ce qui jouait en faveur de l'excédent naturel ; mais ces deux avantages se sont largement amenuisés.

Le solde migratoire 1982-1990 des Pays de la Loire est quatre fois moins élevé qu'au cours de la période 1975-1982. Il diminue de plus, de moitié pour la Bretagne. Quant au taux d'excédent naturel, il régresse de 22 % pour les premiers et de 21 % pour la seconde. La fécondité dans ces régions, qui était supérieure à la moyenne nationale (sauf en Côtes-d'Armor), a en effet diminué à un rythme très rapide pour atteindre un niveau inférieur à la moyenne. L'indice synthétique de fécondité des Pays de la Loire était, en 1975, supérieur de 17,6 % à cette moyenne (2,27 enfants par femme contre 1,93) ; en 1982, il était encore supérieur de 9,4 % (2,09 contre 1,91) et presque équivalant au taux de simple remplacement des générations. Les évaluations indiquent 1,77 enfant par femme en 1989, chiffre inférieur au 1,81 de la moyenne nationale. Cette baisse dans la fécondité a inévitablement des effets sur la natalité.

### ***La disparition du « croissant fertile »***

Les instituteurs d'avant les années 80 pouvaient montrer sur la carte à leurs élèves les régions de France les plus fécondes et celles qui l'étaient moins. Les premières regroupaient un espace géographique formant un croissant allant de la Bretagne à l'Alsace en passant par le Nord. Les meilleures estimations permettent de situer en 1983 la disparition de ce croissant, car c'est depuis cette année-là que l'on ne trouve plus de régions ayant une fécondité supérieure au taux de remplacement. Les différences de fécondité existant entre les régions sont limitées et semblent tenir essentiellement à la proportion de populations immigrées, dont la fécondité est plus élevée.

Du fait des bas niveaux de fécondité constatés dans tous les départements, celle-ci ne joue pas un rôle favorable à l'accroissement de la population. Ce dernier est donc essentiellement le fruit, d'une part de la structure par âge, d'autre part des phénomènes migratoires. L'augmentation de la population de l'Essonne ou des Yvelines est davantage due à une composition par âge

jeune qu'à un solde migratoire important ; celle de l'Aude ou des Pyrénées-Orientales est exclusivement due à un solde migratoire positif.

Quand il y a diminution de la population, les deux phénomènes de faible fécondité et de structure par âge viennent s'ajouter à un solde migratoire négatif (Indre, Nièvre, Aveyron, Hautes-Pyrénées, Allier, Cantal) ou effacent un solde migratoire positif (Gers, Lot, Corrèze, Haute-Vienne). Dans une troisième variante, la population diminue parce que le solde migratoire négatif l'emporte sur un solde naturel positif mais limité (Ardennes, Haute-Marne, Orne, Saône-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges, Haute-Saône).

Que résulte-t-il de ces caractéristiques ? Une France marquée par de grands contrastes régionaux.

## **LES GRANDS CONTRASTES RÉGIONAUX**

Ainsi l'évolution de la population est paradoxale : d'un côté, les comportements de fécondité s'uniformisent à la baisse ; d'un autre côté, jamais les disparités régionales n'ont été aussi grandes. Sans en dresser un inventaire exhaustif, on peut distinguer cinq grandes régions, qui se retrouvent dans des situations fort différentes à l'aube des années 90.

### **Douze départements, une région capitale**

Douze départements regroupent à eux seuls 23 % de la population de la métropole et forment un ensemble capital qui croît plus vite que la moyenne nationale. Cet espace centre, outre les huit départements de l'Île-de-France, comprend également l'Eure, l'Eure-et-Loir, l'Oise et le Loiret. Avec près de 13 millions d'habitants, il a gagné 6 % de population entre 1982 et 1990, car il bénéficie d'une population jeune, fruit de l'immigration interne et internationale, même si son bilan migratoire est équilibré. Dans cette France, des centres-villes stagnent ou régressent, mais l'espace périurbain est profondément transformé, avec le développement de l'habitat, de la voirie et des équipements.

## **Une région où l'émigration domine**

Elle recouvre le territoire de quatre collectivités territoriales, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Lorraine, Franche-Comté, ainsi que l'Aisne, la Somme et la Seine-Maritime. L'effectif de sa population y stagne, car l'excédent naturel n'est que légèrement supérieur au déficit migratoire enregistré de 1982 à 1990. Ce dernier a été d'environ 400 000.

## **L'Ouest s'assombrit**

Son bilan 1982-1990 n'est guère favorable. Les départements qui avaient encore une fécondité élevée, comme la Vendée ou la Loire-Atlantique, ont enregistré une baisse rapide et spectaculaire, à la « québécoise ». Ainsi la somme des naissances des quatre régions du grand Ouest, Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, a diminué de 13,5 % entre 1981 et 1989. Quant au solde migratoire, il est nettement moins élevé que pendant la précédente période intercensitaire (1975-1982).

## **La région des basses pressions**

Elle recouvre le Limousin, l'Auvergne, plus la Lozère, l'Aveyron, l'Indre et la Nièvre. Les naissances s'y sont encore abaissées de plus de 15 % ; elles sont inférieures au nombre des décès. La fécondité y atteint les niveaux les plus faibles de France, en dessous de 1,5 enfant par femme. Les onze départements qui étaient les plus vieux en 1982 sont aussi ceux qui ont le plus vieilli de 1982 à 1990.

## **Le Sud-Est : la neige, le soleil et la mer**

Dans tout cet espace du Sud-Est, les avantages de la géographie physique semblent conduire à une évolution positive de la population. La fécondité est relativement faible, mais elle bénéficie d'un excédent migratoire positif ; dans certains départements, celui-ci compense même un solde naturel négatif. Cette zone inclut les régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon (excepté la Lozère), Midi-Pyrénées (excepté l'Aveyron) et Aquitaine.

La géographie  
de la population  
de la France

\*  
\*\*

Ainsi la géographie de la population de la France met en évidence des aspects divergents. La désertification de certains cantons ruraux donne l'impression d'une sorte de « déménagement du territoire » plus que d'aménagement de celui-ci, même si l'espérance de vie plus longue atténue les effets de la baisse de la fécondité. Quant aux mouvements migratoires, ils modifient profondément l'occupation de l'espace, transformant des couronnes d'agglomération et des zones du littoral en espace urbain, et contribuant le plus souvent à désertifier l'espace rural.

La gestion de l'espace pose donc ainsi de plus en plus de questions. Comment éviter une France en friche, bordée de zones urbanisées ? Comment résoudre les difficultés du logement quand les solutions officielles semblent marquées du sceau du malthusianisme ? Ces questions ne sont pas nouvelles, mais les résultats du recensement conduisent à se les poser avec encore plus d'acuité. Plutôt que de céder à la double fatalité des grands ensembles irréfléchis, cause du malaise urbain, et à celle du « scénario de l'inacceptable », il serait préférable de prendre l'avenir en main, ce qui suppose la volonté de déployer des politiques ayant le sens de la durée.

Gérard-François DUMONT

**défense  
nationale**

Études politiques  
stratégiques-militaires  
économiques-scientifiques

Décembre 1992 - 48<sup>e</sup> année

# SOMMAIRE

Revue éditée par le Comité  
d'Études de Défense Nationale  
(Association loi de 1901)

1, place Joffre, 75700 PARIS

Fax : 45.55.31.89

DIRECTEUR :

Paul-Marie de LA GORCE

Tél. : 45.55.31.92

RÉDACTEUR EN CHEF :

Amiral Jacques HUGON

Tél. : 45.55.31.90

Directeur technique :

François ESTRANGIN

Tél. : 45.55.31.91

Publicité : Laurent GALILI

Tél. : 47.47.63.99

Abonnements :

Tél. : 45.55.38.23

---

**87** La géographie de la population de la France  
Gérard-François DUMONT